

MÉTHODE DE PRÉOCCUPATION PARTAGÉE

**DÉMARCHE SUR
15 JOURS**

RÉVÉLATION D'UN ÉTAT DE SOUFFRANCE D'UN ÉLÈVE

- ... par l'enfant lui-même
- ... par un copain
- ... par la famille

ENTRETIEN AVEC L'ÉLÈVE CIBLE

... par un adulte bienveillant qui est à l'écoute du ressenti de l'élève.

L'adulte note les faits, les outils d'intimidation, les élèves ressources.

ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC : INTIMIDATEURS / TÉMOINS / ÉLÈVES RESSOURCES

Entretien discret et bienveillant dans le but de :

- rechercher si l'élève a remarqué quelque chose à propos de l'élève cible
- rechercher des suggestions faites par l'élève pour que l'élève cible se sente mieux.

Elève cible : communication avec la famille

Elève intimidateur ou ressource : Pas de communication avec la famille pendant le protocole

Suivi régulier de l'enfant

Situation résolue

Situation non résolue

Un second niveau de traitement sera déclenché, adapté à la complexité de la situation (communication avec les parents / sanction prise par le conseil des maîtres)

J 1

L'adulte bienveillant s'assure tout au long du protocole de l'état de la situation en discutant régulièrement avec l'élève cible

Tous les 2 ou 3 jours, l'équipe MPP renouvelle les entretiens individuels pour observer la situation, la relancer

J 15

Il ne s'agit pas de faire reconnaître aux intimidateurs qu'ils sont responsables d'intimidation, mais de les impliquer pour que l'intimidation cesse